FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL | BELC FRANCE

BELC

HIVER 2026

Les métiers du français dans le monde

Table des matières

Classes virtuelles

Nous attirons votre attention sur l'importance de disposer d'une très bonne connexion Internet pour suivre les classes virtuelles sans quoi vous ne pourrez pas profiter pleinement de la formation. Des données de connexion, via un test à effectuer en ligne, vous seront demandées lors de votre inscription. Il est important d'effectuer ce test depuis le lieu duquel vous suivrez la formation : https://www.speedtest.net/fr

Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2) 6
Concevoir et animer une action de formation en didactique du FLE 10
Concevoir et piloter des dispositifs de formation : l'ingénierie de la formation 12
Encadrer une équipe pédagogique 14
Enseigner le français sur objectifs spécifiques, méthodologie du FOS 16
Structurer une unité didactique à partir d'un document authentique 18
Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir enseignant labellisé 20
Réaliser des projets de podcasts en classe 22
Exploiter le jeu à des fins pédagogiques pour un cours en présence ou à distance (FLE et DNL) 24
Sélectionner et animer des activités de phonétique 26
Enseigner le FLE aux enfants et jeunes adolescents de 6 à 11 ans 28
Structurer une unité didactique en alphabétisation fonctionnelle : l'entrée dans l'écrit 30
Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'IA, niveau débutant 32
Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'IA, niveau expérimenté 34
Évaluer les apprentissages : démarche formative et perspective actionnelle 36
Gérer l'hétérogénéité en classe de FLE 38

Parcours hors connexion

Les parcours hors connexion requièrent chacun 15 heures de travail en totale autonomie. Il s'agit de formations individuelles s'adressant à des participants disposant d'une connexion internet limitée et/ou désirant se former en totale autonomie, selon leur propre rythme de travail.

Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique 40
Adopter les principes du CECR pour enseigner 42
Adopter les principes du CECR pour évaluer 44
Adopter des principes pour mettre en œuvre une démarche qualité 46
Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel 48

Parcours tutorés FEI+

Adopter les principes du CECR pour enseigner et pour évaluer 50
Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue 52
Faire évoluer ses pratiques pédagogiques 54
Structurer une unité didactique bilingue 56
Renforcer la communication et la coopération pédagogique 58
Intégrer la capsule vidéo dans ses pratiques pédagogiques 60

PALIERS – Métier Enseignant de français

Les 4 paliers présentés ci-dessous correspondent aux grandes missions que l'enseignant de français peut être amené à assurer dans l'exercice de sa profession : missions de technicien, de pilote, d'auditeur et d'ingénieur.

Les paliers indiqués dans le catalogue sont là pour vous guider dans votre choix de formation.

Cette échelle globale est issue du référentiel métier : Enseignant de français

Retrouvez sur notre site un test d'auto-positionnement.

Palier - Technicien

- L'enseignant peut identifier, reformuler, expliquer et appliquer les principes d'enseignement/apprentissage et d'évaluation retenus dans son contexte d'enseignement/apprentissage.
- L'enseignant peut, de manière cohérente et guidée, organiser les apprentissages à partir de ressources préexistantes et adaptées à son contexte d'enseignement/apprentissage.
- L'enseignant peut agir et interagir dans la classe et au sein de sa communauté éducative.
- L'enseignant peut sélectionner parmi les outils pédagogiques mis à sa disposition ceux qui sont adaptés à son contexte d'enseignement/apprentissage.

Palier - pilote

- L'enseignant peut mettre en oeuvre des pratiques pédagogiques adaptées à différents styles d'apprentissage.
- L'enseignant peut faire face aux imprévus qui surviennent en classe en apportant des solutions alternatives.
- L'enseignant peut adopter des modalités de travail, des supports pédagogiques et des techniques d'animation pour faciliter les apprentissages.
- L'enseignant peut adopter des gestes professionnels pour susciter la motivation des apprenants.

Palier - Auditeur

- L'enseignant peut intégrer différents types d'évaluation dans ses pratiques professionnelles.
- L'enseignant peut créer des activités et des outils pour évaluer la performance des apprenants et déterminer le niveau de compétence langagière acquis.
- L'enseignant peut mener une analyse réflexive sur ses/des pratiques professionnelles.
- L'enseignant peut contribuer à renforcer la qualité de l'enseignement/apprentissage au sein de sa communauté éducative.

Palier - Ingénieur

- L'enseignant peut construire un programme de formation langagière en réponse à des besoins spécifiques.
- L'enseignant peut didactiser des documents authentiques pour public spécifique.
- L'enseignant peut concevoir un dispositif d'évaluation adapté à un contexte spécifique.
- L'enseignant peut créer et expérimenter des outils et des techniques au service de l'innovation pédagogique.

Pour toute information ou demande de renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe BELC à l'adresse suivante à belcfrance@france-education-international.fr

Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)

Du 9 au 20 février 2026
09 h 00 - 12 h 10

Du 16 au 27 février 2026
09 h 00 - 12 h 10

Du 16 au 27 février 2026
15 h 00 - 18 h 10

Du 23 février au 6 mars 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

30 heures

Enseignement

Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse prioritairement à des professionnels rattachés à un centre d'examen DELF-DALF agréé et/ou désignés par le responsable de la gestion centrale du pays d'exercice ou du centre d'examen en France. Il est également ouvert à des professionnels non rattachés à un centre d'examen agréé qui souhaiteraient, à titre individuel, obtenir l'habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF.

Objectif général

Cette formation vise le développement des compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF (niveaux A1 à C2).

Prérequis pédagogiques

Formation et/ou expérience
Le candidat à l'habilitation devra dans tous les cas :
• être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou d'une formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP…) ;
• ou être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de PROFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules/parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;
• ou avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Module « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF »
En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF » (environ 3 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Niveau de langue
Dans le cadre du BELC, la priorité est donnée aux participants qui possèdent un niveau C2 et pourront suivre l'ensemble de la formation.

Palier
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Informatique
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques. Pour le bon déroulement du module, il est obligatoire d'imprimer les dossiers qui seront étudiés ou de disposer d'un double écran. Concernant les impressions, toutes les informations seront communiquées par le formateur le cas échéant.

Modalités et conditions

Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.

Travail personnel
Les participants seront amenés à consacrer un temps de préparation conséquent, en dehors du temps de formation, pour le bon déroulement du module : il leur sera notamment demandé de réaliser obligatoirement une partie du travail sur le A1 en amont de la première séance de formation. Le formateur donnera bien entendu les explications et consignes en temps voulu.

Certificat de participation
L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Pour recevoir le certificat de participation, il faut avoir participé à 7/10 séances minimum.

Obtention de l'habilitation
Pour prétendre à l'habilitation d'examinateur-correcteur d'une validité de 5 ans, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. Parmi les critères d'habilitation, figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habiliter un participant ou de l'habiliter partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

CV30-01/04/05/08

Présentation

Durant la formation, les participants travailleront sur les tâches proposées dans les épreuves des examens DELF- DALF. Ils s'approprieront les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF-DALF.

À noter, trois tests seront réalisés pendant la formation. Le test de niveau C est parfois donné à réaliser en dehors du temps de formation selon le rythme de travail du groupe et les interactions tout au long de la formation.

Contenu prévisionnel

• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'évaluation.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Faire un retour sur le module réalisé à distance (réponses aux questions sur le CECR).
• Analyser les descripteurs du niveau A1 et les spécifications du DELF A1.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A1.
• Analyser les descripteurs du niveau A2 et les spécifications du DELF A2.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A2.
• Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux A.
• Analyser les descripteurs du niveau B1 et les spécifications du DELF B1.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B1.
• Travailler sur le hors-sujet.
• Analyser les descripteurs du niveau B2 et les spécifications du DELF B2.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B2.
• Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux B.
• Analyser les descripteurs du niveau C1 et les spécifications du DALF C1.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DALF C1.
• Travailler sur le rôle de l'examinateur-correcteur.
• Analyser les descripteurs du niveau C2 et les spécifications du DALF C2.
• Évaluer des épreuves de compréhension et production orales et des épreuves de compréhension et production des écrits du DALF C2.
• Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux C.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

Concevoir et piloter des dispositifs de formation : l'ingénierie de la formation

Du 9 au 20 février 2026
09 h 00 - 12 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Pilotage

30 heures

Palier Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs de formation continue, notamment pour des enseignants de français langue étrangère.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 30 h, la présence est exigée à 7/10 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées

Présentation

Les participants seront amenés à s'approprier les outils et la méthodologie nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs de formation continue destinés notamment à des publics d'enseignants de français langue étrangère.

Ils étudieront pour cela des documents professionnels existants, élaboreront des documents et outils, rédigeront des demandes de formation, analyseront des propositions de formation formalisées, et travailleront sur les différents niveaux d'évaluation d'un dispositif de formation. La formation comprend également un rappel des fondamentaux de l'ingénierie pédagogique.

Attention, toutefois, le parcours n'est pas une formation à l'ingénierie pédagogique : son objet n'est pas la conception et l'animation d'une action de formation, mais bien la conception et la mise en œuvre d'un dispositif de formation.

Pour vous familiariser avec l'ingénierie de formation, vous pouvez regarder cette vidéo conçue à l'occasion du Campus numérique 2020 : https://youtu.be/HWXBR82Ozdk

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir l'ingénierie de la formation.
- Structurer une démarche d'ingénierie de la formation.
- Élaborer un référentiel de compétences professionnelles.
- Analyser les besoins de formation.
- Construire un plan de formation.
- Analyser et rédiger un cahier des charges.
- Analyser et évaluer une proposition technique et financière.
- Identifier les fondamentaux de l'ingénierie pédagogique.
- Évaluer un dispositif de formation : définir et mettre en œuvre l'évaluation en formation.
- Coordonner des dispositifs de formation et motiver ses équipes.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Concevoir et animer une action de formation en didactique du FLE

Du 9 au 20 février 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Formation de formateurs

30 heures

Palier Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général

Ce module vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences en ingénierie pédagogique et techniques d'animation afin de concevoir et animer une action de formation visant l'acquisition des fondamentaux en didactique du FLE.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 30 h, la présence est exigée à 7/10 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les procédés et les stratégies à adopter pour mettre en application les principes andragogiques.

Ensuite, ils expérimenteront et analyseront, d'une part, des outils et des démarches pour concevoir une action deformation, d'autre part, des techniques et des méthodes pour animer une action de formation.

Dans un second temps, les participants identifieront les moyens à mettre en oeuvre pour concevoir une action de formation. À partir d'une typologie et de supports, ils seront invités à élaborer ou à adapter des activités de formation qu'ils animeront auprès du reste du groupe.

Pour finir, les groupes de travail mutualiseront leurs cahiers pédagogiques de formation qu'ils auront renseignés et fait évoluer tout au long du parcours.

Contenu prévisionnel

- Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques en formation.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard avec les objectifs du module.
- Identifier les particularités de la formation aux adultes et en adopter les principes.
- Rappeler les enjeux de l'enseignement/apprentissage des langues aujourd'hui.
- Adopter des outils et des démarches pour concevoir une action de formation.
- Formuler des objectifs pédagogiques opérationnels.
- Rédiger un descriptif de formation.
- Structurer une action de formation de manière cohérente.
- Expérimenter et analyser des techniques d'animation en formation de formateurs.
- Adopter des techniques d'animation en formation.
- Contextualiser et/ou concevoir une action de formation.
- Renseigner le cahier pédagogique d'une action de formation.
- Mutualiser les travaux de groupe.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Encadrer une équipe pédagogique

Du 23 février au 6 mars 2026
09 h 00 - 12 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Pilotage

30 heures

Palier Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général

Cette formation vise à développer les compétences managériales de l'encadrant d'une équipe pédagogique et notamment le rapport de confiance à instaurer et maintenir avec les enseignants dans la planification de leur activité, l'évaluation et le développement de leurs compétences ainsi que dans la gestion de l'information liée au positionnement pédagogique du centre et à la réflexion pédagogique menée par l'équipe.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 30 h, la présence est exigée à 7/10 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV30-06

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront invités à développer une vision globale de l'activité pédagogique du centre dans lequel ils exercent et une réflexion sur les outils et les techniques leur permettant d'adopter un management respectueux des enseignants.

Dans un second temps, ils seront en mesure d'appréhender la dynamique d'amélioration continue à mettre en œuvre dans un centre, d'élaborer des retours constructifs et de programmer la formation continue des enseignants.

Pour finir, ils renforceront cette posture dans l'idée de favoriser la dynamique pédagogique. L'intérêt et les conditions de la délégation, le suivi des projets pédagogiques, la gestion des plaintes, constituent quelques-uns des thèmes qui seront traités.

Tout au long du parcours, l'encadrement de l'équipe pédagogique sera ainsi abordé dans ses dimensions stratégique, administrative et logistique par le biais de mises en situation pratiques (anticipation et gestion des conflits notamment).

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'encadrement.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir les missions de l'encadrement pédagogique et les enjeux de ce poste.
- Identifier les problématiques de l'encadrement pédagogique.
- Se positionner face aux besoins de l'équipe pédagogique.
- Organiser et amener les visites de classe : de la grille d'observation au retour d'information.
- Mesurer l'écart entre les objectifs visés et les résultats obtenus.
- Identifier les outils d'aide à l'analyse pour la mise en place de l'accompagnement pédagogique.
- Gérer et suivre l'activité des enseignants.
- Organiser la formation continue des enseignants : Identifier les objectifs et les besoins, mutualiser les pratiques et démultiplier les nouvelles compétences en fonction des objectifs à atteindre.
- Organiser l'activité des équipes enseignantes dans une approche coopérative et collaborative.
- Intégrer de nouvelles tâches et des missions dans la dynamique de l'équipe pédagogique.
- Identifier les outils numériques qui favorisent la gestion des équipes pédagogiques.
- Impliquer l'équipe dans le développement ou l'actualisation des produits et des services pédagogiques.
- Piloter l'amélioration continue : les outils stratégiques au service de l'encadrement.
- Favoriser les échanges internes et externes.
- Analyser des situations de communication.
- Gérer les situations difficiles.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Enseigner le français sur objectifs spécifiques, méthodologie du FOS

Du 23 février au 6 mars 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

30 heures

Palier Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour analyser le contexte d'une formation linguistique pour des publics spécialisés et l'adoption d'une méthodologie pour élaborer des programmes de formation en FOS. Les participants pourront adapter la démarche à différents contextes professionnels.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions

Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.

Dans le cadre des classes virtuelles de 30 h, la présence est exigée à 7/10 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV30-07

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'approprier une trame méthodologique pour construire un programme de formation en français pour un public à visée professionnelle. Ensuite, ils mèneront une analyse des besoins dans un contexte professionnel.

Dans un second temps, ils identifieront les situations de communication nécessitant la langue française dans un référentiel métier et détermineront les compétences langagières à mobiliser dans ces situations de communication.

Pour finir, ils seront invités à didactiser des documents authentiques ainsi qu'à évaluer et créer des activités d'évaluation en français professionnel.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Présenter son environnement professionnel.
- Définir l'enseignement/apprentissage du FOS et ses différentes déclinaisons.
- Identifier et adopter les étapes d'une démarche FOS.
- Mener une analyse des besoins dans un contexte professionnel.
- Repérer les situations de communication dans un référentiel métier.
- Déterminer les compétences langagières nécessaires pour évoluer dans les situations identifiées.
- Utiliser une grille d'observation pour didactiser des documents authentiques.
- Définir des critères d'évaluation et créer des activités d'évaluation.
- Élaborer une séquence didactique en FOS.
- Mutualiser les ressources élaborées.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

CV15-01

Structurer une unité didactique à partir d'un document authentique

Du 9 au 13 février 2026
09 h 00 - 12 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour construire les apprentissages dans une perspective actionnelle et d'adopter un cadre méthodologique cohérent pour concevoir une unité didactique à partir d'un ou de document(s) authentique(s).

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV15-01

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront invités à interroger leurs pratiques pédagogiques actuelles à la lumière des principes pédagogiques retenus par la perspective actionnelle.

Dans un second temps, ils mèneront l'analyse pré-pédagogique du document présélectionné pour exposer les apprenants aux nouveaux apprentissages. Ils expérimenteront et analyseront un exemple d'unité didactique pour en identifier les étapes. Ils affineront et/ou élaboreront des activités pour chacune des étapes identifiées.

Pour finir, ils préciseront le déroulé de l'unité didactique en renseignant une fiche pédagogique.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECR.
- Identifier les étapes d'une unité didactique et l'objectif de chaque étape.
- Déterminer les compétences nécessaires à la réalisation d'une action sociale.
- Adopter la terminologie du CECR et identifier la trame d'une fiche pédagogique.
- Mener l'analyse pré-pédagogique d'un document authentique.
- Favoriser la construction du sens : affiner et/ou élaborer des activités de compréhension.
- Faire découvrir le fonctionnement de la langue : adopter une démarche inductive.
- Faire découvrir le fonctionnement de la langue : affiner et/ou élaborer des activités pour constituer un corpus de repérage et guider la conceptualisation.
- Favoriser l'acquisition des outils langagiers : affiner et/ou élaborer des activités de systématisation.
- Faire produire : affiner et/ou élaborer des activités de production.
- Renseigner la fiche pédagogique de l'unité didactique conçue.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir enseignant labellisé

Du 9 au 13 février 2026
09 h 00 - 12 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français et aux formateurs de formateurs intervenant auprès de tout public.

Objectif général

Cette formation vise l'exploration de l'offre éducative TV5MONDE, ainsi que l'acquisition de connaissances et la maîtrise d'une méthodologie pour enseigner à partir de documents audiovisuels dans ses classes présentielles et virtuelles grâce à une méthodologie innovante ; enrichir ses cours grâce à des ressources didactisées sur le site TV5MONDE et les intégrer en complément de son manuel ; exploiter comme support la vidéo pour développer les quatre compétences de communication ; prescrire à ses apprenants des activités pour l'auto-apprentissage ; s'approprier les critères de choix d'un document audiovisuel pour la classe ; utiliser un même document audiovisuel à différents niveaux ; adapter les ressources prêtes-à-l'emploi de TV5MONDE dans l'élaboration pédagogique d'une classe virtuelle.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées. Cependant, pour prétendre à la labellisation « enseignant TV5MONDE », la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire. Une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à la labellisation.

Enfin, l'évaluation pour l'obtention de la labellisation portera sur deux points :
1. La connaissance de l'offre pédagogique de TV5MONDE : réalisation de 3 parcours de découverte portant sur Enseigner, Apprendre et l'application.
2. L'utilisation d'une ressource pédagogique TV5MONDE dans un cours : sélection d'une ressource TV5MONDE par rapport à son contexte et animation d'une courte séquence de cours à partir de la fiche pédagogique choisie.

Présentation

Dans un premier temps, les participants expérimenteront une approche pédagogique originale et motivante et analyseront les principes de la démarche Apprendre et enseigner avec TV5MONDE à partir d'une variété de ressources. Ils prendront en main l'offre éducative TV5MONDE : les sites Apprendre et Enseigner, ainsi que l'application mobile. Ils apprendront à intégrer les ressources en complément de leur manuel.

Dans un second temps, les participants s'approprieront une méthodologie pour adapter les ressources didactisées de TV5MONDE dans l'élaboration pédagogique d'un cours à distance. Ils formaliseront la pédagogie de la classe virtuelle et seront en mesure d'adapter une ressource TV5MONDE en fonction du public visé et de l'objectif à atteindre, et de construire des scénarios pédagogiques.

Pour finir, et dans le cadre de l'évaluation pour l'obtention de la labellisation TV5MONDE, les candidats animeront en 10 minutes une séquence de cours virtuel à partir d'une fiche pédagogique déjà didactisée sur le site Enseigner.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Mener une réflexion sur l'utilité du document audiovisuel en classe de langue.
- Réaliser le parcours en autonomie guidée pour prendre en main Enseigner.
- Établir une typologie des démarches méthodologiques et des activités : une approche pédagogique du son et de l'image.
- Réaliser le parcours en autonomie guidée pour prendre en main Apprendre.
- Identifier les étapes didactiques pour un scénario pédagogique fondé sur un document audiovisuel.
- Réaliser le parcours en autonomie guidée pour prendre en main l'application mobile.
- Adapter les ressources à l'enseignement à distance : proposition de démarches et découvertes d'outils.
- Formaliser la pédagogie de la classe virtuelle.
- [Vers la labellisation] Sélectionner une fiche pédagogique TV5MONDE par rapport à son contexte et les deux activités à expérimenter avec le groupe. Préparer le support d'animation.
- [Vers la labellisation] Animer une courte séquence de cours virtuel à partir d'une ressource TV5MONDE.
- Mutualiser les perspectives d'utilisation des contenus de la formation dans le contexte d'enseignement de chacun.
- Finaliser le portfolio réflexif.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Réaliser des projets de podcasts en classe

Du 9 au 13 février 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise la mise en place de projets de production radio par le développement des compétences orales et écrites des apprenants et la prise en main d'outils techniques simples.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe. Le maniement des fonctionnalités de base d'Audacity serait un plus.

Modalités et conditions

Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.

Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV15-03

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à se familiariser à l'écoute-analyse de différents formats radiophoniques ou genre d'émissions. Ils détermineront le type de projet adapté à leurs besoins pédagogiques.

Dans un second temps, ils se familiariseront avec les pratiques d'écriture radiophonique et les techniques de montage, avec le logiciel Audacity. Ils mettront en place un projet de production radio pour travailler les compétences d'expression (écrite et orale) en classe de FLE pour adolescents, adultes ou formateurs.

Pour finir, ils prendront en main les ressources du site « RFI Savoirs » qui leur permettra de réaliser d'autres projets de production radio en classe.

Contenu prévisionnel

• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Distinguer et analyser les caractéristiques de différents formats radiophoniques.
• Identifier les stratégies d'écoute de documents authentiques (analyse sonore).
• Didactiser l'actualité de manière ludique et s'enregistrer avec un smartphone (présenter un journal du futur !) : démonstration technique, test d'enregistrement, écriture et écoute critique.
• Déterminer l'intérêt pédagogique des formats radiophoniques.
• Distinguer les étapes pour faire de la radio en classe avec une fiche pédagogique.
• Préparer et réaliser une interview. Démonstration des possibilités de montage avec le logiciel Audacity.
• Mener une analyse réflexive sur les enregistrements de la séance précédente : écoute critique et réajustements.
• Analyser des exemples de productions radio en classe (du plus simple au plus complexe).
• S'initier à l'écriture journalistique, mettre en place un conducteur et enregistrer (type de format radio/d'émission au choix).
• S'entraîner au montage avec le logiciel Audacity.
• Peaufiner le montage de son enregistrement avec Audacity et réaliser un habillage sonore.
• Mettre en commun les travaux, présenter, échanger, mutualiser les activités.
• Sélectionner et utiliser les ressources pédagogiques de « RFI Savoirs » utiles pour prolonger la formation et mettre en place un projet adapté à ses besoins pédagogiques.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

Exploiter le jeu à des fins pédagogiques pour un cours en présence ou à distance (FLE et DNL)

Du 16 au 20 février 2026
09 h 00 - 12 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise des compétences nécessaires pour concevoir des activités ludiques et motivantes. À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de renforcer la dynamique de groupe et la motivation des apprenants en proposant des activités ludiques en classe.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'accorder sur une définition de concepts liés au jeu, à mener une réflexion sur les enjeux de son introduction en classe et à distinguer les différents types de jeux.

Dans un second temps, après avoir expérimenté des activités pédagogiques ludiques, les participants les analyseront afin d'en déterminer les caractéristiques. Ils seront alors invités à les faire évoluer pour les adapter à différentes disciplines et/ou différents contextes d'enseignement/apprentissage.

Pour finir, après avoir identifié les étapes de conception d'une activité pédagogique ludique, les participants seront invités à élaborer une activité et à en expérimenter l'animation.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Définir le jeu.
- Identifier les caractéristiques et les atouts du jeu en classe.
- Rappeler les principes retenus par les courants pédagogiques actuels et définir la pertinence du jeu comme outil pédagogique.
- Distinguer les différentes catégories de jeu.
- Identifier les éléments constitutifs d'un jeu.
- Dresser une typologie de jeux-cadres.
- Expérimenter et analyser des activités ludiques.
- Identifier les paramètres qui font qu'un jeu devient un outil pédagogique efficace.
- Identifier les étapes de conception d'un jeu comme outil pédagogique.
- Concevoir une activité ludique à partir d'un jeu-cadre.
- Concevoir le matériel et tester l'activité. Renseigner la fiche pédagogique de l'activité conçue.
- Mutualiser et animer les activités conçues.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Sélectionner et animer des activités de phonétique

Du 16 au 20 février 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de fondements théoriques et la maîtrise de techniques pour enseigner la phonétique et corriger les apprenants de FLE. À l'issue de cette formation, les participants seront aussi en mesure d'intégrer des activités de phonétique dans une unité didactique.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à interroger les enjeux de l'enseignement de la phonétique en classe de langue.

Dans un second temps, les participants expérimenteront et analyseront des exercices permettant de prendre conscience des caractéristiques rythmiques et mélodiques du français, puis des exercices qui favorisent la perception et la production des phonèmes du français.

Pour finir, les participants seront amenés à créer des activités adaptées à leur public, et à les intégrer dans une unité didactique.

Contenu prévisionnel

• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations de la phonétique et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier les éléments de phonétique à travailler en classe de langue.
• Identifier les enjeux d'une bonne prononciation du français, les caractéristiques principales de son système prosodique et phonologique, diagnostiquer les difficultés phonétiques des apprenants.
• Identifier les phénomènes prosodiques spécifiques du français.
• Expérimenter, analyser et concevoir des activités permettant de travailler la prosodie en classe.
• Identifier et expliquer le rôle des organes de la phonation.
• Repérer physiquement les lieux d'articulation des phonèmes.
• Comparer différentes méthodes de correction phonétique.
• Observer, concevoir et animer des activités de perception et de production des phonèmes du français.
• Faire des liens entre les points de phonétique et les points de grammaire et de lexique.
• Concevoir une activité phonétique intégrée dans une unité didactique.
• Animer une activité phonétique.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner le FLE aux enfants et jeunes adolescents de 6 à 11 ans

Du 16 au 20 février 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'enfants et/ou de jeunes adolescents.

Objectif général

Cette formation vise l'élaboration de séances d'enseignement/apprentissage du français, motivantes et adaptées aux enfants et/ou jeunes adolescents, à partir d'activités diversifiées, en relation avec les méthodes utilisées ou à partir de documents authentiques diversifiés.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV15-06

Présentation

Dans un premier temps, les participants identifieront les principes de l'enseignement du FLE au public visé.

Dans un second temps, la question de la motivation sera abordée en relation avec les spécificités du public. De nombreux outils pour la classe seront mis à disposition des participants et analysés, puis d'autres seront élaborés dans le cadre d'ateliers.

Pour finir, les participants seront invités à mutualiser les ressources produites.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les spécificités d'un public enfant et/ou adolescent et les principales problématiques.
- S'appuyer sur une ressource : le manuel de FLE.
- Développer des compétences de production orale : principes et activités.
- Développer des compétences de production écrite : principes et activités.
- Mettre en place des projets pour développer les activités langagières (oral/écrit).
- Évaluer les élèves.
- Adapter/Concevoir des ressources pour son contexte d'enseignement/apprentissage.
- Mutualiser les ressources produites pendant les séances précédentes.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

CV15-07

Structurer une unité didactique en alphabétisation fonctionnelle : l'entrée dans l'écrit

Du 23 au 27 février 2026
09 h 00 - 12 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de FLE et souhaitant intervenir auprès d'un public d'adultes peu ou pas scolarisés, en situation d'alphabétisation.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et compétences relatives à l'alphabétisation fonctionnelle afin de permettre aux participants de structurer une unité didactique d'entrée dans l'écrit.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV15-07

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront invités à identifier les spécificités du public peu ou pas scolarisé et à définir le champ de l'alphabétisation. Ils observeront ensuite une unité didactique en alphabétisation fonctionnelle et la mettront en regard avec les principes de la perspective actionnelle.

Dans un second temps, les participants seront amenés à découvrir les différents outils et spécificités des activités en alphabétisation.

Pour finir, ils structureront une unité didactique en alphabétisation fonctionnelle.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les spécificités d'un public adulte peu ou pas scolarisé et positionner les apprenants selon l'outil de référence ANLCI*.
- Définir sa posture de formateur et déconstruire ses représentations vis-à-vis de ce public.
- Mettre en regard les principes de la perspective actionnelle avec les principes de l'entrée dans l'écrit.
- Développer la conscience phonologique : faire percevoir, identifier et manipuler les différents composants phonologiques.
- Aborder le principe alphabétique (passage à la graphie).
- Analyser une séquence en alphabétisation fonctionnelle.
- Identifier des ressources en alphabétisation.
- Structurer une unité didactique en alphabétisation fonctionnelle.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

*Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'IA, niveau débutant

Du 23 au 27 février 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Un **test de positionnement** sera à effectuer suite à votre inscription pour vérifier votre niveau. En fonction des résultats l'équipe BELC confirmera votre niveau ou vous orientera vers le niveau expérimenté qui a lieu aux mêmes dates et aux mêmes horaires.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour améliorer ses pratiques pédagogiques grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV15-08

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à développer des compétences techniques afin d'intégrer l'IA dans la préparation de séquences pédagogiques.

Dans un second temps, ils expérimenteront notamment la gestion de documents authentiques et l'exploitation des ressources à travers l'IA.

Pour finir, ils analyseront les limites, les avantages et les précautions nécessaires à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Illustrer les concepts clés de l'intégration de l'IA dans l'enseignement avec des cas pratiques et des outils couramment utilisés.
- Rationaliser la gestion du temps et optimiser la préparation des cours avec l'IA.
- Maîtriser la rédaction de prompts.
- Exploiter des documents authentiques avec l'IA.
- Créer des supports pédagogiques grâce à des outils IA.
- Identifier les réserves, les limites et les enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.
- Générer une séquence pédagogique à l'aide de l'IA.
- Développer une posture critique sur les productions générées.
- Faire une synthèse des contenus et formaliser un plan d'action individuel pour intégrer l'IA dans sa pratique pédagogique.

CV15-09

Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'IA, niveau expérimenté

Du 23 au 27 février 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Un **test de positionnement** sera à effectuer suite à votre inscription pour vérifier votre niveau. En fonction des résultats l'équipe BELC confirmera votre niveau ou vous orientera vers le niveau débutant qui a lieu aux mêmes dates et aux mêmes horaires.

Le formateur prendra contact avec vous avant le début de la formation pour vous indiquer l'IA qui sera majoritairement utilisée. Il vous sera recommandé d'avoir un **compte payant** pour participer de façon optimale à la formation.

Objectif général

Cette formation vise l'approfondissement des concepts clés de l'IA générative et la maîtrise de compétences nécessaires à l'automatisation de certaines tâches et au développement de stratégies de différenciation et de rétroaction grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.
Module « Le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) en FLE : par où commencer ? » En amont de l'inscription, nous conseillons aux candidats de réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur la plateforme IFprofs « Le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) en FLE : par où commencer ? » (environ 3 heures de formation).

CV15-09

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

Présentation

Dans un premier temps, les participants développeront des usages avancés de l'IA générative afin d'automatiser certaines tâches pédagogiques.

Dans un second temps, ils expérimenteront la mise en place de dispositifs d'évaluation et de différenciation assistés par l'IA et ils concevront des supports multimédia.

Pour finir, ils analyseront les enjeux, les limites et les conditions d'une intégration responsable de l'IA dans leurs contextes d'enseignement.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Approfondir les concepts clés de l'IA générative.
- Co-construire une banque de prompts efficaces pour favoriser l'automatisation de tâches.
- Utiliser l'IA pour optimiser un dispositif d'évaluation.
- Créer des supports multimédias.
- Mener une réflexion sur les usages de l'IA en classe.
- Construire sa veille pédagogique avec l'IA.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

CV15-10

Évaluer les apprentissages : démarche formative et perspective actionnelle

Du 2 au 6 mars 2026
09 h 00 - 12 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'exploration de meilleures pratiques, cadres et stratégies d'évaluation propices à la réussite de chaque apprenant afin d'adopter des modalités et des outils d'évaluation en adéquation avec les principes retenus par le CECR.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV15-10

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à dégager les principes généraux de l'évaluation et son intégration dans le processus d'enseignement/apprentissage.

Dans un second temps, ils s'initieront aux problématiques de l'évaluation pour mettre en place une démarche d'évaluation formative.: pédagogie de la réussite et de l'erreur, outils pour objectiver l'évaluation, etc.

Pour finir, ils mettront en œuvre et articuleront différentes modalités d'évaluation échelonnées sur la totalité d'une séquence de cours.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les enjeux et les principes de l'évaluation positive.
- Définir l'évaluation dans une perspective de type actionnel et identifier le traitement de l'erreur dans le CECR.
- Identifier et caractériser les différents types d'évaluation.
- Adopter des outils pour définir les contenus de l'évaluation.
- Adopter une démarche d'évaluation formative propice au progrès de l'apprenant.
- Formuler des rétroactions pédagogiques.
- Motiver l'auto/la co-correction et l'auto/la co-évaluation.
- Sélectionner des activités d'évaluation et les intégrer dans une séquence pédagogique.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Gérer l'hétérogénéité en classe de FLE

Du 2 au 6 mars 2026
15 h 00 - 18 h 10

Classe virtuelle / Synchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise à développer des stratégies pédagogiques adaptées pour gérer l'hétérogénéité en classe de FLE, en intégrant des approches différenciées et coopératives, ainsi qu'en exploitant les potentialités du numérique et de l'intelligence artificielle.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions
Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.
Dans le cadre des classes virtuelles de 15 h, la présence est exigée à 3/5 séances minimum. En outre, le participant doit effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées.

CV15-11

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à analyser les enjeux de l'hétérogénéité et son influence sur l'apprentissage.

Dans un second temps, ils découvriront des approches pédagogiques innovantes, notamment la pédagogie différenciée, coopérative et de projet, qui permettent de mieux répondre aux besoins diversifiés des apprenants. La formation mettra un accent particulier sur l'expérimentation de techniques et d'outils concrets pour adapter l'enseignement, en intégrant par exemple les apports du numérique et de l'intelligence artificielle.

Pour finir, les participants seront invités à concevoir et mutualiser des activités et des séquences pédagogiques prenant en compte l'hétérogénéité des apprenants.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Explorer les concepts clés de l'hétérogénéité en classe de FLE.
- Identifier les différents types d'hétérogénéité (niveaux, styles d'apprentissage, motivations, etc.) et analyser leurs enjeux.
- Identifier les principes de la pédagogie différenciée et ses applications en classe de FLE.
- Expérimenter des techniques de différenciation pédagogique.
- S'approprier les fondements de la pédagogie coopérative et collaborative.
- Mettre en place une approche par projets favorisant la coopération entre apprenants.
- Explorer les outils numériques et les potentialités de l'intelligence artificielle pour mieux gérer l'hétérogénéité.
- Adapter et/ou concevoir des séquences pédagogiques adaptées à un public hétérogène.
- Animer et mutualiser les activités réalisées au cours de la formation.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

HC15-01

Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours hors connexion / Asynchrone

Pilotage

15 heures

Palier Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour mettre en place un encadrement pédagogique compatible avec l'implémentation d'une démarche qualité.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et sans connaissance particulière des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

HC15-01

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir les grands principes du management situationnel adapté à l'encadrement d'une équipe pédagogique.

Dans un second temps, ils s'approprieront les différentes composantes nécessaires pour encadrer une équipe pédagogique.

Pour finir, ils mettront en place une démarche qualité formalisée et structurée pour gérer et piloter une équipe pédagogique.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Manager une équipe pédagogique : les grands principes
- Identifier les grands principes du management
- Adapter les grands principes du management à la coordination pédagogique
- Articuler les styles de coordination avec les profils des enseignants

Module 2 – Organiser et fédérer une équipe pédagogique
- Identifier le rôle du coordinateur
- S'accorder sur les engagements autour d'une charte
- Fédérer autour d'un référentiel de compétences pour les enseignants

Module 3 – Piloter la concertation pédagogique
- Organiser une réunion de concertation pédagogique
- Maîtriser les outils de la réunion de concertation pédagogique
- Animer et réguler la réunion de concertation pédagogique

Module 4 – Assurer le suivi des enseignants
- Organiser le recrutement,
- Piloter la visite de classe
- Conduire les entretiens personnels annuels

Module 5 – Implémenter une démarche qualité formalisée et structurée pour les Ressources Humaines (RH)
- Identifier les composantes du critère RH d'un référentiel qualité
- Identifier les principes essentiels du critère RH
- Appliquer les principes essentiels de la qualité en RH à l'aide d'un référentiel qualité

Adopter les principes du CECR pour enseigner

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours hors connexion / Asynchrone

Enseignement

15 heures

Palier Technicien

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le CECR. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECR ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques avec cet outil de référence pour l'enseignement/apprentissage des langues.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR et sans connaissance particulière des outils numériques.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

HC15-02

Présentation

Dans un premier temps, les participants découvriront l'outil de référence pour l'enseignement du FLE : le CECR.

Dans un second temps, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le CECR.

Pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Identifier les orientations pédagogiques du CECR
- Distinguer les principaux courants méthodologiques
- Identifier les finalités et les principes fondamentaux du CECR
- Identifier des réflexes et des gestes professionnels en adéquation avec le CECR

Module 2 – Adopter la terminologie du CECR (1)
- Définir les notions clés du CECR et de la perspective actionnelle
- Distinguer les différentes activités langagières
- Définir la notion de compétence générale individuelle

Module 3 – Adopter la terminologie du CECR (2)
- Définir une tâche
- Distinguer les notions de tâche et compétence
- Illustrer une tâche et la décliner en compétences

Module 4 – Identifier les compétences langagières, les niveaux et les descripteurs définis par le CECR
- Analyser l'échelle globale et la grille d'autoévaluation
- Distinguer les 6 niveaux de compétences et les descripteurs du CECR
- Analyser les descripteurs de la médiation

Module 5 – Vérifier l'adéquation d'outils et de ressources pédagogiques avec le CECR
- Adopter l'adéquation d'une progression avec les niveaux du CECR
- Vérifier l'adéquation de supports pédagogiques avec les niveaux du CECR
- Vérifier l'adéquation d'activités pédagogiques avec les niveaux du CECR

Adopter les principes du CECR pour évaluer

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours hors connexion / Asynchrone

Enseignement

15 heures

Palier Technicien

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une évaluation positive harmonisée sur le CECR.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR et sans connaissance particulière des outils numériques.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

HC15-03

Présentation

Dans un premier temps, les participants mèneront une réflexion sur les orientations à donner à une évaluation en cohérence avec l'approche actionnelle.

Dans un second temps, les participants adapteront et sélectionneront des outils pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation positive.

Pour finir, ils identifieront des outils, des démarches pour intégrer une évaluation formative/formatrice dans le processus d'apprentissage de leurs apprenants : pédagogie de l'erreur et pédagogie de la réussite.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Identifier les principes d'une évaluation en cohérence avec la perspective actionnelle
- Définir la notion d'évaluation dans une perspective de type actionnel
- Clarifier les enjeux d'une évaluation positive
- Identifier les principes évaluatifs à retenir

Module 2 – Structurer un dispositif d'évaluation positive
- Distinguer l'évaluation et le contrôle
- Distinguer différents types d'évaluation
- Sélectionner des activités d'évaluation

Module 3 – Mettre en œuvre une évaluation positive
- Déterminer des critères d'évaluation
- Adopter un barème
- Évaluer une production

Module 4 – Mettre en œuvre la pédagogie de l'erreur et valoriser les acquis
- Formuler des rétroactions pédagogiques
- Identifier les principes de la pédagogie de l'erreur
- Adopter une démarche pour l'analyse des erreurs

Module 5 – Adopter des pratiques pédagogiques favorisant la réussite
- Favoriser l'interprétation des consignes et faire anticiper les attendus
- Faire adopter une démarche de planification
- Faire expliciter les critères d'évaluation pour les mettre en regard d'une production

Adopter des principes pour mettre en œuvre une démarche qualité

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours hors connexion / Asynchrone

Pilotage

15 heures

Palier Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour conduire le changement et mettre en œuvre une démarche qualité au sein des départements de français à l'étranger et des centres de langues (FLE).

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et sans connaissance particulière des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

HC15-04

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les grands principes de la démarche qualité dans l'enseignement.

Dans un second temps, ils seront invités à structurer les enseignements avec l'ingénierie pédagogique et à identifier les éléments et les critères d'un référentiel qualité.

Pour finir, ils seront amenés à piloter la démarche qualité en adoptant le processus d'amélioration continue.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Identifier les grands principes de la démarche qualité dans l'enseignement
- Identifier les concepts et les objectifs de la démarche qualité dans l'enseignement
- Identifier les notions de la démarche qualité dans l'enseignement
- Identifier les termes et les définitions de l'ingénierie pédagogique

Module 2 – Structurer l'enseignement
- Structurer l'enseignement avec l'ingénierie pédagogique
- Adopter l'approche par l'analyse des tâches
- Adopter l'approche programme

Module 3 – Adopter l'approche par compétences
- Identifier l'approche par compétences
- Identifier les types de référentiels
- Identifier les éléments d'un référentiel qualité

Module 4 – Identifier les critères d'un référentiel qualité
- Identifier le critère accueil/information
- Identifier le critère formations et examens
- Identifier le critère communication et marketing

Module 5 – Piloter la démarche qualité
- Concevoir et piloter un plan d'action
- Identifier le processus d'amélioration continue
- Piloter le changement avec un système management qualité

Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours hors connexion / Asynchrone

Enseignement

15 heures

Palier Technicien

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Ce parcours vise l'adoption d'un cadre méthodologique et la maîtrise de compétences nécessaires pour adopter une démarche de type actionnel et organiser de manière cohérente les activités proposées par un manuel.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR et sans connaissance particulière des outils numériques.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

HC15-05

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les textes de référence et les ressources pédagogiques dans leur contexte d'exercice. Les principes pédagogiques décrits dans le CECR serviront de fil conducteur à la formation, qui mettra l'accent sur l'acquisition des compétences langagières nécessaires à la réalisation d'actions sociales.

Dans un second temps, les participants s'interrogeront sur le rôle et la fonction des différentes étapes d'une unité didactique (UD) en vue d'adopter un cadre méthodologique cohérent. Ils analyseront des activités de manuels pour en déterminer les caractéristiques.

Pour finir, les participants seront invités à mener une réflexion pour sélectionner et/ou faire évoluer les activités proposées en fonction de l'étape dans laquelle elles peuvent s'inscrire.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Se positionner en tant qu'enseignant de FLE
- S'informer sur les orientations pédagogiques dans son contexte d'exercice
- Sélectionner un manuel adaptable à son contexte d'exercice
- Incarner les rôles d'un enseignant de FLE

Module 2 – Adopter le cadre de l'unité didactique
- Identifier la fonction des différents types d'activités proposés dans un manuel
- Distinguer le rôle et la fonction des différentes étapes d'une unité didactique
- Faire une analyse pré-pédagogique d'un document déclencheur

Module 3 – Exposer les apprenants aux nouveaux savoirs
- Distinguer et mener des activités de sensibilisation et d'anticipation d'un manuel
- Analyser et affiner les activités de compréhension globale d'un manuel
- Analyser et affiner les activités de compréhension détaillée d'un manuel

Module 4 – Mener les étapes du traitement de la langue
- Distinguer le repérage et de conceptualisation
- Faire constituer un corpus
- Faire induire et formuler le fonctionnement de la langue

Module 5 – Favoriser l'expression
- Mener des activités de systématisation
- Mener les activités de production
- Mener des activités d'évaluation motivante

PT30-01

Adopter les principes du CECR pour enseigner et pour évaluer

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours tutoré / Asynchrone

Enseignement

30 heures

Palier Technicien

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le CECR. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECR ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques et d'adopter des modalités et des outils d'évaluation en adéquation avec les principes retenus par cet outil de référence pour l'enseignement/apprentissage du et en français.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours tutoré FEI+ est constitué de dix modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Le service de tutorat pédagogique mis en place permettra des échanges individuels avec un tuteur via la messagerie de la plateforme en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique, ainsi que des échanges de groupe via un forum.

Dans le cadre des parcours tutorés FEI+, le participant doit effectuer, au minimum, 70% des activités proposées.

PT30-01

Présentation

Cette formation est composée de deux parcours de 15 heures.

Le premier parcours est consacré aux principes du CECR pour enseigner. Les participants découvriront l'outil de référence pour l'enseignement apprentissage du et en français : le CECR, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le CECR, et pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.

Le second parcours est consacré aux principes du CECR pour évaluer. Les participants mèneront une réflexion sur les orientations à donner à une évaluation en cohérence avec l'approche actionnelle, ils sélectionneront des outils pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation positive, et pour finir, ils identifieront des outils et des démarches pour intégrer une évaluation formative/formatrice dans le processus d'apprentissage de leurs apprenants : pédagogie de l'erreur et pédagogie de la réussite.

Contenu prévisionnel

Parcours 1 : Adopter les principes du CECR pour enseigner

Module 1 – Identifier les orientations pédagogiques du CECR
- Distinguer les principaux courants méthodologiques
- Identifier les finalités et les principes fondamentaux du CECR
- Identifier des réflexes et des gestes professionnels en adéquation avec le CECR

Module 2 – Adopter la terminologie du CECR (1)
- Définir les notions clés du CECR et de la perspective actionnelle
- Distinguer les différentes activités langagières
- Définir la notion de compétence générale individuelle

Module 3 – Adopter la terminologie du CECR (2)
- Définir une tâche
- Distinguer les notions de tâche et compétence
- Illustrer une tâche et la décliner en compétences

Module 4 – Identifier les compétences langagières, les niveaux et les descripteurs définis par le CECR
- Analyser l'échelle globale et la grille d'autoévaluation
- Distinguer les 6 niveaux de compétences et les descripteurs du CECR
- Analyser les descripteurs de la médiation

Module 5 – Vérifier l'adéquation d'outils et de ressources pédagogiques avec le CECR
- Adopter l'adéquation d'une progression avec les niveaux du CECR
- Vérifier l'adéquation de supports pédagogiques avec les niveaux du CECR
- Vérifier l'adéquation d'activités pédagogiques avec les niveaux du CECR

Contenu prévisionnel (suite)

Parcours 2 : Adopter les principes du CECR pour évaluer

Module 1 – Identifier les principes d'une évaluation en cohérence avec la perspective actionnelle
• Définir la notion d'évaluation dans une perspective de type actionnel
• Clarifier les enjeux d'une évaluation positive
• Identifier les principes évaluatifs à retenir

Module 2 – Structurer un dispositif d'évaluation positive
• Distinguer l'évaluation et le contrôle
• Distinguer différents types d'évaluation
• Sélectionner des activités d'évaluation

Module 3 – Mettre en œuvre une évaluation positive
• Déterminer des critères d'évaluation
• Adopter un barème
• Évaluer une production

Module 4 – Mettre en œuvre la pédagogie de l'erreur et valoriser les acquis
• Formuler des rétroactions pédagogiques
• Identifier les principes de la pédagogie de l'erreur
• Adopter une démarche pour l'analyse des erreurs

Module 5 – Adopter des pratiques pédagogiques favorisant la réussite
• Favoriser l'interprétation des consignes et faire anticiper les attendus
• Faire adopter une démarche de planification
• Faire expliciter les critères d'évaluation pour les mettre en regard d'une production»

PT30-02

Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours tutoré / Asynchrone

Enseignement

30 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Objectif général

Ce parcours vise le développement de compétences nécessaires pour enseigner en section bilingue auprès de publics scolaires.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours tutoré FEI+ est constitué de trois modules de 10 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en deux séquences opérationnelles. Le service de tutorat pédagogique mis en place permettra des échanges individuels avec un tuteur via la messagerie de la plateforme en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique, ainsi que des échanges de groupe via un forum.

Dans le cadre des parcours tutorés FEI+, le participant doit effectuer, au minimum, 70% des activités proposées.

PT30-02

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à développer des connaissances pour faire des choix pédagogiques adaptés à un contexte d'enseignement/apprentissage bilingue.

Dans un second temps, ils analyseront des démarches méthodologiques pour construire les apprentissages.

Pour finir, ils mettront en œuvre des démarches pour favoriser les apprentissages.

Contenu prévisionnel

Parcours 1 : Faire évoluer ses pratiques pédagogiques (1/3)
Module 1 – Faire évoluer ses connaissances et ses pratiques
• Identifier et analyser des textes et des outils de référence
• Mettre en regard théories et pratiques
Module 2 – Susciter l'adhésion des apprenants
• Présenter ses intentions pédagogiques
• Justifier ses choix pédagogiques

Parcours 2 : Structurer une unité didactique bilingue (2/3)
Module 1 – Sélectionner des ressources pédagogiques
• Explorer des outils (pré)pédagogiques
• Analyser des supports et des discours pédagogiques
Module 2 – Faciliter l'action pédagogique
• Préparer les actions pédagogiques
• Préparer l'animation des actions pédagogiques

Parcours 3 : Renforcer la communication et la coopération pédagogiques (3/3)
Module 1 – Favoriser la communication
• Gérer les espaces de communication
• Interagir avec les apprenants
Module 2 – S'impliquer professionnellement
• Participer à la vie de l'établissement
• Participer à l'accompagnement pédagogique des élèves en français

Chacun des parcours peut également être suivi indépendamment.

PT10-01

Faire évoluer ses pratiques pédagogiques

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours tutoré / Asynchrone

Enseignement

10 heures

Palier Pilote

Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue, parcours 1/3

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Objectif général

Ce parcours vise le développement de compétences nécessaires pour enseigner en section bilingue auprès de publics scolaires.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce parcours tutoré FEI+ est constitué de deux modules correspondant chacun à un objectif pédagogique général. Le service de tutorat pédagogique mis en place permettra des échanges individuels avec un tuteur via la messagerie de la plateforme en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique, ainsi que des échanges de groupe via un forum.

Dans le cadre des parcours tutorés FEI+, le participant doit effectuer, au minimum, 70% des activités proposées.

PT10-01

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier et analyser des textes et des outils de référence, à mettre en regard théories et pratiques pour faire évoluer leurs connaissances et leurs pratiques.

Dans un second temps, ils présenteront leurs intentions pédagogiques et justifieront leurs choix pédagogiques pour susciter l'adhesion des apprenants.

Contenu prévisionnel

Parcours 1 : Faire évoluer ses pratiques pédagogiques (1/3)
Module 1 – Faire évoluer ses connaissances et ses pratiques
• Identifier et analyser des textes et des outils de référence
• Mettre en regard théories et pratiques
Module 2 – Susciter l'adhésion des apprenants
• Présenter ses intentions pédagogiques
• Justifier ses choix pédagogiques

*Suivent les parcours 2 et 3.
Parcours 2 « Structurer une unité didactique bilingue »
Parcours 3 « Renforcer la communication et la coopération pédagogiques »

PT10-02

Structurer une unité didactique bilingue

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours tutoré / Asynchrone

Enseignement

10 heures

Palier Pilote

Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue, parcours 2/3

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Objectif général

Ce parcours vise le développement de compétences nécessaires pour enseigner en section bilingue auprès de publics scolaires.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours tutoré FEI+ est constitué de deux modules correspondant chacun à un objectif pédagogique général. Le service de tutorat pédagogique mis en place permettra des échanges individuels avec un tuteur via la messagerie de la plateforme en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique, ainsi que des échanges de groupe via un forum.

Dans le cadre des parcours tutorés FEI+, le participant doit effectuer, au minimum, 70% des activités proposées.

PT10-02

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à explorer des outils (pré) pédagogiques et analyser des supports et discours pédaogiques.

Dans un second temps, ils prépareront des actions pédagogiques et leur animation.

Contenu prévisionnel

Parcours 2 : Structurer une unité didactique bilingue (2/3)
Module 1 – Sélectionner des ressources pédagogiques
• Explorer des outils (pré)pédagogiques
• Analyser des supports et des discours pédagogiques
Module 2 – Faciliter l'action pédagogique
• Préparer les actions pédagogiques
• Préparer l'animation des actions pédagogiques

*Suit le parcours 3.
Parcours 3 « Renforcer la communication et la coopération pédagogiques »

PT10-03

Renforcer la communication et la coopération pédagogiques

Du 9 février au 6 mars 2026

Parcours tutoré / Asynchrone

Enseignement

10 heures

Palier Pilote

Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue, parcours 3/3

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Objectif général

Ce parcours vise le développement de compétences nécessaires pour enseigner en section bilingue auprès de publics scolaires.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions
Ce parcours tutoré FEI+ est constitué de deux modules correspondant chacun à un objectif pédagogique général. Le service de tutorat pédagogique mis en place permettra des échanges individuels avec un tuteur via la messagerie de la plateforme en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique, ainsi que des échanges de groupe via un forum.
Dans le cadre des parcours tutorés FEI+, le participant doit effectuer, au minimum, 70% des activités proposées.

PT10-03

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à explorer la gestion des espaces de communication et les interactions avec les participants.

Dans un second temps, ils interrogeront les pratiques favorisant la participation à la vie de l'établissement et à l'accompagnement pédagogique des élèves en français.

Contenu prévisionnel

Parcours 3 : Renforcer la communication et la coopération pédagogiques (3/3)

Module 1 – Favoriser la communication

- Gérer les espaces de communication
- Interagir avec les apprenants

Module 2 – S'impliquer professionnellement

- Participer à la vie de l'établissement
- Participer à l'accompagnement pédagogique des élèves en français

PT15-01

Intégrer la capsule vidéo dans ses pratiques pédagogiques

Du 9 février au 20 février 2026

Parcours tutoré / Asynchrone

Enseignement

15 heures

Palier Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Ce parcours vise l'identification et l'exploitation efficace du potentiel pédagogique d'une capsule vidéo. Les participants auront développé les connaissances et la méthodologie indispensables à la conception et à la réalisation d'une capsule vidéo pédagogique.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours tutoré FEI+ est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels. Le service de tutorat pédagogique mis en place permettra des échanges individuels avec un tuteur via la messagerie de la plateforme en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique, ainsi que des échanges de groupe via un forum.

Dans le cadre des parcours tutorés FEI+, le participant doit effectuer, au minimum, 70% des activités proposées.

PT15-01

Présentation

L'utilisation de la capsule vidéo s'est amplement répandue avec le développement des TICE et la généralisation de la classe inversée conduisant les professeurs à adopter de nouvelles pratiques d'enseignement.

Dans un premier temps, les participants seront invités à identifier les principes d'une démarche de classe inversée en vue de les mettre en œuvre.

Dans un second temps, ils seront amenés à analyser et à exploiter une capsule vidéo pédagogique.

Pour finir, ils seront amenés à adopter une méthodologie en vue de concevoir et réaliser une capsule vidéo pédagogique, en étant sensibilisés à la question de l'accessibilité numérique.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Identifier les principes de la classe inversée
- Adopter une démarche de classe inversée
- Identifier la structure d'une démarche inversée
- Identifier des outils et des ressources pour la classe inversée

Module 2 – Exploiter une capsule vidéo pédagogique
- Identifier le potentiel pédagogique de la capsule vidéo
- Identifier les caractéristiques d'une capsule vidéo favorisant les apprentissages
- Intégrer une capsule vidéo dans une séquence pédagogique

Module 3 – Concevoir une capsule vidéo pédagogique
- Définir son projet de capsule
- Identifier les caractéristiques de la narration audio
- Articuler la narration audio et la narration visuelle dans un storyboard

Module 4 – Réaliser une capsule vidéo pédagogique
- Prendre en main des outils pour réaliser un audio
- Prendre en main des outils pour réaliser une capsule animée
- Favoriser l'accessibilité

Module 5 – Analyser une capsule vidéo pédagogique
- Identifier les types de capsules vidéo, le public cible et l'objectif visés
- Déterminer les critères de qualité des éléments audio
- Déterminer les critères de qualité des éléments visuels»

Nous contacter

Pour toute information ou demande de renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe BELC à l'adresse suivante :
belcfrance@france-education-international.fr

Nous sommes présents sur Facebook, X, Instagram et LinkedIn : toutes les publications seront balisées **#BELC** ou **#BELCHiver2026**.
Pour nous mentionnez, utilisez @belcfei sur vos publications Instagram et Facebook ou tapez @BELC, les métiers du français dans le monde sur LinkedIn.

N'hésitez pas également à nous suivre sur votre réseau préféré.
Les liens de nos réseaux

- https://www.facebook.com/belcfei/
- https://www.instagram.com/belcfei/
- https://www.linkedin.com/school/belcfei/